

APPEL A CANDIDATURES

Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan Désignation d'un membre supplémentaire

Conformément aux articles L.123-6 et R. 123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs aux Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale, et dans le cadre du transfert de l'ensemble de l'aide sociale légale et facultative, la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan lance un appel aux personnes et aux associations oeuvrant **dans le domaine de l'action sociale (famille, personnes âgées et/ou handicapées, insertion, lutte contre les exclusions)** sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan et qui souhaiteraient **proposer leur candidature pour siéger au Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Autunois Morvan, chargé de la mise en œuvre de l'action sociale d'intérêt communautaire.**

Les candidatures doivent être adressées à la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan – 7, route du Bois de Sapins – BP 97 – 71403 AUTUN cedex, avant le 16 avril 2022, minuit.